

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

### Délibération n°2021-01-06 du PETR Uzège Pont du Gard

Séance du 25 février 2021

MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
16	14	12

DATE DE LA CONVOCATION 16/02/2021 ----- DATE D'AFFICHAGE 03/03/2021 ----- SECRETAIRE DE SEANCE Thierry ASTIER ----- OBJET  <b>Avis concernant l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la commune de La Bruguière</b>
---

#### Syndicat Mixte du PETR de l'Uzège Pont du Gard

L'an deux mille vingt et un,  
Le vingt-cinq février à dix-huit heures

Le Conseil Syndical légalement convoqué s'est réuni au siège de la Communauté de communes du Pays d'Uzès, en séance publique sous la présidence de M. Philippe MARCHESI, en qualité de Président du Syndicat Mixte.

#### Présents :

MM. Thierry ASTIER, Muriel BONNEAU, Nicolas CARTAILLER, Jacques CAUNAN, Christian CHABALIER, Didier GODEFROY, Michel LAFONT, Philippe MARCHESI, Alexandra MORAND, Christian PETIT, Bernard POISSONNIER, Olivier SAUZET, Didier VIGNOLLES

#### Absents excusés :

MM. Muriel DHERBECOURT, Frédéric SALLE-LAGARDE Elisabeth VIOLA

#### Absents représentés :

MM. Numa NOEL, Jean-Marie MOULIN

#### Présents sans voix délibératives :

MM. Xavier GAYTE

\*\*\*\*\*

Vu le code de l'urbanisme, notamment son article L 142-1-1°,

Considérant que par une délibération du 15 décembre 2020, le Conseil municipal de La Bruguière a prescrit la révision allégée n°1 de son PLU avec pour objectif la création d'un parc photovoltaïque de 23.8 hectares clôturés auxquels s'ajoutent 13 hectares de bande débroussaillée dans le secteur dit « les bois d'en bas ».